



# MARCHÉS A PROCEDURE ADAPTEE

## ACTE D'ENGAGEMENT

### A - Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

Ville de Chambly – Place de l'Hôtel de Ville – 60230 Chambly  
Téléphone : 01.39.37.44.00 / Fax : 01.39.37.44.01  
Représentée par Mr Michel Françaix, en sa qualité de Député Maire.

Objet du marché : Réhabilitation de la toiture du gymnase Aristide Briand, ainsi que des toitures de trois bungalows.

Désignation et téléphone de la personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics : Monsieur le Député Maire

Désignation du comptable assignataire : Monsieur le Trésorier de Chambly

Le présent marché, dit à procédure adaptée, est passé en vertu des articles 26-II, 28, 40 et 81 du code des marchés publics.

### B - Engagement du candidat

Nom, prénom et qualité du signataire : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle et téléphone : \_\_\_\_\_

agissant pour mon propre compte  
 agissant pour le compte de la société (indiquer le nom et l'adresse) : \_\_\_\_\_

agissant en tant que mandataire  
✧ du groupement solidaire ou  
✧ du groupement conjoint  
pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature.

Après avoir pris connaissance des conditions de mise en concurrence et des documents qui y sont mentionnés,

Je m'engage, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux demandés aux prix ci-dessous :

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles):

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte de la décomposition du prix global et forfaitaire, est de :

**Phase n°1 : Réhabilitation de la toiture du Gymnase Aristide Briand**

En unité Euros

- montant hors T.V.A. \_\_\_\_\_ euros
- T.V.A. au taux de \_\_\_\_ %, soit \_\_\_\_\_ euros
- montant T.V.A. incluse \_\_\_\_\_ euros

\_\_\_\_\_ Euros (en lettres)

**Phase n°2 : Réhabilitation de la toiture des bungalows Chambly nutrition, local des jeunes et de l'AC DOM TOM.**

En unité Euros

- montant hors T.V.A. \_\_\_\_\_ euros
- T.V.A. au taux de \_\_\_\_ %, soit \_\_\_\_\_ euros
- montant T.V.A. incluse \_\_\_\_\_ euros

\_\_\_\_\_ Euros (en lettres)

Le montant total des travaux (phase 1 + phase 2 ) est le suivant :

En unité Euros

- montant hors T.V.A. \_\_\_\_\_ euros
- T.V.A. au taux de \_\_\_\_ %, soit \_\_\_\_\_ euros
- montant T.V.A. incluse \_\_\_\_\_ euros

\_\_\_\_\_ Euros (en lettres)

**2. Compte à créditer – joindre un relevé d'identité bancaire ou postal**

- ▶▶ du compte ouvert à l'organisme bancaire \_\_\_\_\_
- ▶▶ à \_\_\_\_\_
- ▶▶ au nom de \_\_\_\_\_
- ▶▶ sous le numéro \_\_\_\_\_
- ▶▶ code banque \_\_\_\_\_ code guichet \_\_\_\_\_ clé \_\_\_\_\_
- (joindre un RIP ou RIB)

### 3. Bénéfice de l'avance

Conformément à l'article 87 du Code des marchés publics, le titulaire du marché peut prétendre à l'octroi d'une avance égale à 5 % du montant du marché, si ce dernier est supérieur à 50.000 € H.T. et a une durée supérieure à deux mois.

- je ne renonce pas au bénéfice de l'avance forfaitaire
- je renonce au bénéfice de l'avance forfaitaire

Le bénéficiaire de l'avance forfaitaire est informé que la Ville de Chambly demande la constitution d'une garantie à première demande pour le paiement de l'avance forfaitaire.

### 4. Délai d'exécution

La période de préparation est de 2 semaines à compter de la date de notification du marché. Elle n'est pas comprise dans le délai d'exécution.

Le délai d'exécution sera de 4 semaines pour chaque phase, à compter de la date de commencement indiquée sur l'ordre de service.

Les délais donnés sont maximum. Le candidat peut proposer une durée d'intervention différente pour chaque phase.

#### *Pour la phase n°1 :*

Le délai proposé par l'entreprise est de \_\_\_\_ semaines.

La période d'exécution proposée par le candidat :

A compter du \_\_\_\_\_ jusqu'au \_\_\_\_\_ .

#### *Pour la phase n°2 :*

Le délai proposé par l'entreprise est de \_\_\_\_ semaines.

La période d'exécution proposée par le candidat :

A compter du \_\_\_\_\_ jusqu'au \_\_\_\_\_ .

### 5. Durée de validité de l'offre

L'engagement figurant au paragraphe B-1, me lie pour la durée de validité des offres, à savoir 90 jours à compter de la date limite de remise des offres indiquée dans les conditions de mise en concurrence.

A \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

Le candidat

(représentant habilité pour signer le marché)

**C. Réponse de l'administration**

**La présente offre est acceptée :**

en ce qui concerne la solution de base

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Le Député-Maire,**

**Michel FRANÇAIX.**

ANNEXE N° . . A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE
-----------------------------------------------------------------

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et conditions de paiement du contrat de sous-traitance

**MARCHE**

- titulaire : \_\_\_\_\_
- objet : Réhabilitation de la toiture du gymnase Aristide Briand
- nature : \_\_\_\_\_
- montant T.V.A. comprise : \_\_\_\_\_

**PRESTATIONS SOUS TRAITÉES**

Nature \_\_\_\_\_  
Montant en € TTC \_\_\_\_\_

**SOUS-TRAITANT**

- nom, raison ou dénomination sociale : \_\_\_\_\_
- entreprise individuelle ou forme juridique de la société : \_\_\_\_\_
- N° d'identité d'établissement (SIRET) | | | | | | | | | | | | | | | |
- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés : \_\_\_\_\_  
(Remplacer, s'il y a lieu, «registre du commerce et des sociétés» par «répertoire des métiers»)
- adresse : \_\_\_\_\_
- compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, n° de compte) \_\_\_\_\_

**CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE**

- modalités de calcul et de versement des avances et acomptes : \_\_\_\_\_
- date (ou mois) d'établissement des prix : \_\_\_\_\_
- modalités de variation des prix : \_\_\_\_\_
- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses : \_\_\_\_\_

**AVANCE FORFAITAIRE**

Néant

**AUTRES RENSEIGNEMENTS**

- personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics :  
Monsieur le Député Maire de la Ville de Chambly
- comptable assignataire des paiements :  
Monsieur le Trésorier de la ville de Chambly

Le représentant légal du Maître de l'ouvrage	L'entrepreneur titulaire	Le mandataire du groupement
_____	_____	_____